



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Nouvelle-Aquitaine | 2011

Ahun – Rue Saint-Sylvain

Sondage (2011)

Jacques Roger



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/80423>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jacques Roger, « Ahun – Rue Saint-Sylvain » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Nouvelle-Aquitaine, mis en ligne le 16 juin 2021, consulté le 16 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/80423>

Ce document a été généré automatiquement le 16 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Ahun – Rue Saint-Sylvain

Sondage (2011)

Jacques Roger

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

- 1 Les sondages archéologiques réalisés rue Saint-Sylvain du 10 au 11 mai 2011 sont liées à la rénovation d'un corps de bâtiment et de ses dépendances. L'un des aspects de ce projet réside en un décaissement d'une partie du jardin actuel dans la parcelle 215 afin d'égaliser les niveaux de circulation. De plus, l'éventualité du creusement d'une piscine dans la parcelle 445 a incité le maître d'œuvre à contacter le Service régional de l'archéologie.
- 2 Au regard de la faible superficie et du caractère urgent des travaux, il a été décidé que quelques sondages seraient réalisés sur l'ensemble des parcelles concernées par le projet. Pour ce faire, nous avons réalisé quatre sondages à l'aide d'une pelle mécanique à godet lisse de 1,60 m de large. Toutes ces tranchées ont atteint le sol géologique et sont orientées selon un axe nord-ouest – sud-est.
- 3 Sans revenir sur les différentes découvertes et interventions archéologiques réalisées depuis plusieurs siècles au sein de la ville d'Ahun (il en est fait mention dès le XVI^e s. !), il nous faut indiquer celles pouvant être en relation avec notre intervention. En effet, les parcelles concernées sont situées à la limite occidentale de la ville antique, dans un secteur reconnu comme étant l'une des nécropoles antiques. En 1970, l'édification d'une école dans les jardins de l'Institut médico-pédagogique « Les Hirondelles » à 200 m au sud de l'église a mis au jour une vingtaine de coffres funéraires.
- 4 Toujours à la même période mais à proximité de l'église, un sondage a permis de mettre en évidence le creusement d'un fossé qui doit vraisemblablement être interprété comme le fossé protégeant la ville murée à la période médiévale, dont on peut encore suivre le tracé sur le plan cadastral de 1809. Enfin, l'évaluation archéologique réalisée

sur la place de l'église à l'est de l'édifice en 2002 a également mis au jour la présence d'un fossé (Roger, Dalle 2004).

- 5 Le premier sondage, d'une superficie de 14,50 m², est situé dans la parcelle la plus à l'ouest (n° 445). La stratigraphie observée montre à la base du substrat rocheux une couche limono-sableuse brun foncé interprétée comme un remblai d'une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, homogène, contenant quelques pierres de petits calibres, des fragments de tuiles, de nombreux fragments de charbons de bois et du mobilier céramique (us 001). Cette couche est ensuite recouverte par une autre de même nature et d'épaisseur similaire, mais qui se différencie par la faible présence de charbons de bois (us 002). À l'ouest, cette couche est scellée par un niveau de 0,10 à 0,30 m d'épaisseur constituée d'un apport de terrain naturel remanié interprété comme un apport de remblai pour la mise en place d'un nouveau niveau de circulation (us 003). Ce dernier est lui-même recouvert par un sédiment de même nature et de même couleur que l'us 002, sans que l'on soit en mesure de différencier ces deux couches dans la partie orientale de la tranchée (us 006). Enfin, sur une épaisseur maximale de 0,40 m, un niveau de démolition daté de la période contemporaine scelle les niveaux inférieurs (us 004).
- 6 Le deuxième sondage, situé dans la parcelle centrale 215, est légèrement décalé plus au sud que le précédent. D'une superficie de 15,80 m², il montre une stratigraphie allant de 1,40 m à l'ouest jusqu'à 2,60 m à l'est pour atteindre le terrain naturel. Les comblements supérieurs, identiques à ceux décrits dans le sondage 1, recouvrent une couche épaisse de 0,30 m en moyenne constituée d'une matrice limono-sableuse brun clair liant de nombreux nodules d'argile pure ocre-jaune à des pierres de petits calibres et à quelques rares fragments de tuiles et céramique (us 201). C'est à partir de cette couche que l'on peut observer plusieurs creusements anthropiques, correspondant à des trous de poteaux (au moins 4) ou à des fosses circulaires (au moins 3), le tout concentré à l'est de la tranchée sur une surface de quelques mètres carrés (fig. 1). Les trois fosses mises au jour se recoupent, celle au centre recoupant au moins la plus au nord. Cette dernière, fouillée entièrement, présente un creusement d'au moins 0,40 m de haut pour un diamètre proche de 0,70 m à la base. Entaillant en partie le rocher, son fond est plat et ses parois abruptes. Son comblement est constitué d'une seule couche contenant de nombreuses pierres taillées, des fragments de tuiles à rebords et du mobilier céramique. La deuxième fosse (St. n° 2), légèrement plus large (diamètre d'au moins 0,80 m), est plus profonde (0,60 m) et montre un fond plus concave. Deux couches semblent combler ce creusement, la première (us 002) étant constituée d'un sédiment plus arénisé et plus clair que la couche supérieure (us 001) qui se caractérise par la présence de nombreux charbons de bois et plus de fragments de céramique. Enfin, la troisième fosse, qui se développe sous la berme, montre un profil concave et est, semble-t-il, recouverte par une concentration de pierres inorganisées (?) liées à un sédiment argileux ocre, à moins qu'il ne s'agisse d'une maçonnerie dont les parements n'ont pas été reconnus pendant la fouille.

Fig. 1 – Vue depuis l'ouest des structures retrouvées dans la tranchée 2



Cliché : J. Roger (SRA).

- 7 Le troisième sondage, situé à l'ouest et au pied du mur séparant les parcelles 215 et 216, pour une superficie ouverte de 12 m², est placé presque dans le même alignement que la tranchée précédente. Une première couche de terre dite de jardin de 0,90 m d'épaisseur scelle un niveau de remblai et/ou de démolition marqué par un sédiment beaucoup plus clair, liant de nombreuses pierres à des tuiles et autres fragments de céramiques contemporaines (us 304). Cette couche s'épaissit toutefois à mesure que l'on s'éloigne du mur occidental, pour atteindre jusqu'à 0,50 m d'épaisseur. Cette dernière recouvre une nouvelle couche argilo-sableuse beaucoup plus sombre, où quelques tuiles, pierres et fragments de céramique dont une demi-assiette en faïence sont présents (us 003). À l'ouest, cette couche repose sur 2 m de long sur le terrain naturel alors qu'elle recouvre vers l'est un feuilletage de niveaux plus sableux et légèrement plus clairs, dont l'installation semble résulter de la circulation d'eau (us 302). Ces couches, que l'on retrouve sur 0,30 m d'épaisseur à l'ouest, deviennent plus épaisses à l'est pour atteindre jusqu'à 0,90 m en raison du creusement d'un fossé (us 302). Ce dernier, dont la largeur n'a pas été reconnue dans ce sondage, montre une paroi évasée sur 0,80 m de haut pour un fond aplani.
- 8 Il nous faut enfin signaler dans ce sondage la présence d'un premier décaissement de 0,70 m de haut qui montre une paroi occidentale très évasée pour se terminer au plus profond par la présence d'une rainure de 0,15 m de large par 0,10 m de haut orientée selon un axe nord-est – sud-ouest puis par un replat visible sur 1,40 m de long avant, semble-t-il, son recoupement par le fossé précédemment décrit. Cet aménagement, dont l'origine pourrait être antique (le comblement de la saignée, constitué d'un sédiment très sableux, a livré du mobilier céramique essentiellement gallo-romain), ne trouve pas d'interprétation argumentée (cavée d'une voie de circulation en partie reprise par l'installation d'un fossé plus tardif ?).

- 9 Le quatrième sondage, situé dans la même parcelle, a été placé plus au nord-est afin de reconnaître l'autre versant du fossé mis au jour dans la tranchée précédente. La superficie ouverte est de 15,50 m². Immédiatement à l'est du sondage le long du mur, il est possible de reconnaître à moins 1,50 m par rapport au niveau de référence la paroi du fossé taillée dans le terrain naturel et qui montre un profil très évasé, pour atteindre 2,40 m de profondeur (à 3,40 m à l'est du mur de clôture). Son fond est par la suite aplani sur une longueur de 5 m environ pour remonter vers l'est jusqu'à moins 1,50 m (limite occidentale de notre sondage). Son comblement, d'une épaisseur de 1 m à 1,50 m, est constitué dans le fond d'une fine couche sableuse recouverte par une épaisse couche compacte d'argile grise quasi pure. Dans le comblement supérieur du fossé, un drain construit en pierres et fermé par des pierres mises à plat a été installé selon la même orientation. Ce fossé est par la suite recouvert d'un remblai de démolition puis par de la terre dite de jardin sur 1 m d'épaisseur.
- 10 Les résultats de ces quatre sondages ont donc permis de reconnaître les limites du fossé de la ville murée à la période médiévale ainsi que la présence d'un important remblai contenant du mobilier antique à l'ouest. Quelques structures en creux sont présentes, mais rien ne permet de les attribuer à la nécropole à crémation retrouvée quelques mètres plus au sud, ni même à la période gallo-romaine.

BIBLIOGRAPHIE

Roger J., Dalle S. 2004 : *Ahun, place de l'église et église Saint-Sylvain (Creuse)*, rapport de diagnostic archéologique, Limoges, SRA Limousin, 26 p.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtzlfS4gXnfB>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtqFA1nFNQqA>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtazryE8yH0G>

Année de l'opération : 2011

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

AUTEURS

JACQUES ROGER

Drac Limousin (service régional de l'archéologie)